



Saint-Zéphirin
de Courval

Le Bulletin Municipal

Volume no 108

LES LOISIRS DE SAINT-ZÉPHIRIN
VOUS PRÉSENTENT

HOMMAGE AUX AINÉS

En première partie et entracte - duo local :

J & J Jordan Chiasson et Jérémy Caron

AU FESTIVAL TRAD
SAMEDI 7 OCTOBRE 2023, 20 H



BILLET 35\$ EN PRÉVENTE
BILLET 40\$ À L'ENTRÉE

APPORTER VOS BOISSONS

Vous pourriez vous procurer des
billets auprès :

De Robert Dionne,
Comité des Loisirs : Grégory
Lemoyne, Chantal St-Cyr,
Jennifer Deslauriers, Kim Marin-
Boissonnault, Catherine
Primeau, Caroline Bouchard,
Patrick Jutras,
et au bureau municipal



CENTRE COMMUNAUTAIRE
950, RUE DES LOISIRS
SAINT-ZÉPHIRIN-DE-COURVAL
450-564-2188



VENEZ TOUS, VENEZ NOMBREUX !

DINER SPAGHETTI

Dimanche 15 octobre 2023 à 12h
Centre communautaire

Au profit du **Club FADOQ** de
Saint-Zéphirin-de-Courval

BILLET EN VENTE AUPRÈS DES MEMBRES DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

COÛT : 25.00\$

11 ANS ET MOINS : GRATUIT

INCLUS : CAFÉ, THÉ, TISANE, LAIT ET
JUS POUR LES ENFANTS

Autres breuvages disponibles sur place (\$)



ACTION DE GRÂCES

LUNDI 9 OCTOBRE

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

LE CONSEIL VOUS INFORME : PAGE 2

RÉPONSES AUX QUESTIONS: PAGE 2-3

CÉLÉBRATIONS: PAGE 3

LE MOT DE LA FADOQ: PAGE 4



Invitation

Le Maire de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval
monsieur Mathieu Lemire
et les

Conseillers municipaux

ont le plaisir de vous convier

à l'inauguration honorifique du Pavillon Raymond-Turcotte
situé sur l'ancien terrain de balle, rue Saint-Joseph.

Le dimanche 1er octobre 2023 dès 10 h 30 sera célébré une Adace
et suivra, à 11 h 15, la cérémonie d'inauguration.

Un vin d'honneur sera servi et un léger buffet.

Prière de confirmer votre présence avant le 21 septembre.

Téléphone : 450 564-2188

Courriel: reception@saint-zephirin.ca



OCTROI DE MANDAT À LA FIRME TECHNI-CONSULTANT – COLLABORATEUR EXTERNE POUR LA MISE AUX NORMES DES EAUX USÉES ET LE REMPLACEMENT DE CONDUITES

Cet accompagnement au coût de 2 450\$ plus les taxes peut être admissible dans le *Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU 2023) sous-volet 1.1.*

OCTROI DE MANDAT À LA FIRME TECHNI-CONSULTANT

Offre de services professionnels pour l'accompagnement dans le programme PAVL pour un montant de 2 242.01 \$ incluant les taxes.

OCTROI DE CONTRAT PLAN ET DEVIS – PAVAGE RUE ANDRELLE

Le total des investissements (environ 200 000.00 \$) n'a pas été réalisé dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023. Un mandat est octroyé à GéniCité pour la préparation de plans et devis pour le pavage de la rue Andrelle.

DÉSIGNATION D'UN RESPONSABLE DE L'INVENTAIRE ET DE L'OFFICIALISATION DES NOMS DE LIEUX AU QUÉBEC EN MATIÈRE DE TOPONYMIE.

En vertu de l'article 126.1 de la *Charte de la langue française*, les municipalités doivent transmettre à la Commission les noms de lieux choisis pour les officialiser et les diffuser. Madame Hélène Chassé est nommée responsable.

APPUI AU PROJET D'AMÉNAGEMENT INTÉGRÉ DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU LAC SAINT-PIERRE POUR LE LOCAL 34 RUE TRAHAN À PIERREVILLE

Ce projet vise à moderniser et meubler un salon communautaire pour aînés afin de créer un espace de vie chaleureux et équiper une cuisine pour une expérience pratique, conviviale et sécuritaire.



Voici les réponses aux questions posées lors des deux périodes de question de la séance du 11 septembre 2023. Veuillez prendre note que tous les commentaires et les préambules avant la question n'ont pas été notés, seules les questions sont notées.

Une conseillère demande des explications concernant la nouvelle façon que Monsieur le maire a prise concernant le fonctionnement des périodes de question car aucune décision n'a été prise par les élus à ce sujet. Mme Fahlman précise qu'elle n'est pas d'accord avec la façon de fonctionner de monsieur le maire. Réponse : Ceci évite les confrontations et j'ai le droit de le faire.

Une citoyenne s'interroge également sur la façon de fonctionner des périodes de questions tout comme Mme Fahlman. La question est la suivante : Pourquoi. Réponse : Toutes les questions concernant les éoliennes ou l'avancement du dossier seront analysés pour que je puisse répondre correctement à la question posée et également par souci de transparence envers tous les citoyens qui ne peuvent pas assister à la séance du conseil. Ceci évite également de transmettre une réponse erronée sur le moment.

OCTROI DE CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS D'HIVER SAISON 2023-2024

Le contrat est attribué au plus bas soumissionnaire conforme soit à Jacques Dujardin au montant de 94 785.20 \$ incluant les taxes.

OCTROI DES CONTRATS DE DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS SAISON 2023-2024

Le plus bas soumissionnaire conforme est Électri-Marc inc. au montant de 4 943.93 \$ incluant les taxes. Et de retenir les services des Entreprises Yvan Laforce inc. pour l'option 2 soit le déneigement des stationnements de la mairie, des locaux communautaires, la caserne, des bornes incendie et le chemin menant à la station de pompage au montant de 11 376.77 \$ incluant les taxes.

ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES SALAIRES PAYÉS POUR LE MOIS

La liste des comptes à payer et des salaires à payer pour le mois d'août 2023 s'élève à un montant de 91 471.00 \$.



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL



Lundi 2 octobre 2023, 20 h

La vidéo
promotionnelle
de la Municipalité
sera bientôt en
ligne !



VOTRE CONSEIL VOUS INFORME...



Cette même citoyenne demande si l'ensemble des conseillers étaient au courant du nouveau fonctionnement et s'ils étaient d'accord.
Réponse : Non les conseillers n'étaient pas au courant et comme les périodes de questions s'adressent seulement au maire et non aux élus, j'ai décidé pour une période indéterminée et pour toutes questions « éoliennes » que je me servirai de mon droit pour fonctionner de cette manière. Je veux vous préciser également que cette période de questions est également pour les élus.

La citoyenne demande à prendre connaissance de l'avis juridique émise en avril dernier et qu'elle a droit d'en prendre connaissance. Que ce sont les contribuables qui ont payé cet avis?
Réponse : Je vais continuer de suivre l'avis juridique transmise par notre avocat à savoir que cette information concernant la nature confidentielle de l'avis juridique que je ne suis pas tenu de divulguer le contenu de cet avis. Qu'un avis juridique obtenu d'un avocat est protégé par le secret professionnel en vertu des articles 31 de la Loi sur l'accès à l'information et 9 de la Charte des droits et libertés de la personne. Cependant, je tiens à préciser que tous les élus de cette table ont eu pris connaissance de cet avis et qu'ils sont tenus par le secret professionnel également je vous précise qu'une partie de cet avis juridique n'est plus valide.

Est-ce que les conseillers ont vu la lettre ouverte de Rachel Fahlman qui a paru samedi dernier dans différents médias « Vent d'élus »?
Réponse : Oui Mme Fahlman nous en a fait parvenir copie par courriel.

Est-ce que la municipalité va faire quelques choses pour toutes les propriétés qui sont mal entretenues?
Réponse : Oui on a quelqu'un à la MRC qui s'occupe des nuisances et trois dossiers sont en cours.

Est-ce que ça va continuer comme ça le mois prochain et les suivants pour les périodes de question?
Réponse : oui t'en qu'il sera question d'éolienne, je veux prendre le temps de réfléchir adéquatement à la question avant d'y répondre. Certains citoyens ont accusé le conseil de n'être pas transparent, les questions et mes réponses surtout lorsqu'il sera question d'éolienne vous seront transmises par le biais du Bulletin, cela me permet ainsi d'informer tous les citoyens de notre municipalité des questions éoliennes sur le territoire.

Une citoyenne demande à la directrice générale qu'un erratum soit publié dans le prochain bulletin municipal concernant la transcription de sa question concernant les remerciements des figurants pour les racks à vélo et que ces propos avaient été mal cités.
Précision : Nous tenons à vous préciser ici que seules les questions posées sont retranscrites dans le Bulletin municipal. La citoyenne ayant fait un préambule et émis ses commentaires. Ma réponse : Il n'y aura pas d'erratum concernant votre question du mois dernier car votre question a été citée telle que posée.

Étant donné que la citoyenne n'a pas réellement posé de question mais plutôt émis des commentaires il n'y aura pas de réponse.

Est-ce qu'on peut inscrire au prochain devis du fauchage des bordures de routes que l'exécution de celui-ci ne se fasse pas la journée des cueillettes des ordures car la faucheuse contourne les bacs.
Réponse : Effectivement j'avais aussi remarqué et que la direction générale en prendra bonne note lors de la rédaction du prochain devis.

PARTAGE DE SEMENCES

LA BIBLIOTHÈQUE DE SEMENCES À BESOIN DE VOUS!

LE TEMPS DES RÉCOLTES EST SYNONYME DE CONSERVATION DE SEMENCES POUR L'ANNÉE PROCHAINE!

VOUS AVEZ EU UNE BELLE RÉCOLTE? VOUS VOULEZ CONTRIBUER À LA BIODIVERSITÉ DE NOTRE BIBLIOTHÈQUE DE SEMENCES?

LAISSER VOS SEMENCES AU BUREAU MUNICIPAL OU À LA BIBLIOTHÈQUE (DANS LA FENTE DE RETOUR DES LIVRES OU DURANT LES HEURES D'OUVERTURE)



Horaire des célébrations
Centre communautaire (950, rue des Loisirs)
Dimanche 17 septembre Messe 9 h 30
Dimanche 1er octobre Adace 10 h 30 au Pavillon Raymond-Turcotte (ancien terrain de balle), si pluie, au centre communautaire

Samedi 23 septembre Messe Baie-du-Febvre 16 h 30
Dimanche 24 septembre ADACE Sainte-Monique 10 h 45

DES NOUVELLES DE LA FADOQ

L'été 2023 est maintenant derrière nous et nous sommes fin prêts à commencer une nouvelle année d'activités. Commençons par le commencement, soit nos vœux de bon anniversaire. D'abord, à nos natifs et natives du mois d'août, car bien qu'en retard, nos vœux n'en sont pas moins sincères :

Lise Desruisseaux, Réjean Généreux, Daniel Lemire, Sylvain Côté, Lise Dionne, Gisèle Desrosiers, Daniel Gosselin, Alain Roy, Stephane Courchesne, Armand St-Cyr.

Puis à ceux et celles du mois de septembre :

Nicole Deshaies, Claude Descôteaux, André Dionne, Yvon Coderre, Mathieu Lemire, Lise Tessier, Mireille Lemaire, Nicole Benoît.

Bonne fête, les ami(e)s, que la joie et la santé soit avec vous pour maintenant et toutes les années à venir ! Nous sommes heureux de tous vous compter parmi les membres de notre club.

Maintenant, nous désirons vous faire part de notre calendrier d'activités pour l'année :

À noter que le méchoui a déjà eu lieu au moment de la mise sous presse et qu'il a été un franc succès ! Beaucoup de rires et de joie ! Ce fût une belle rencontre, sauf peut-être pour le mot du maire qui nous a semblé très court (n'est-ce pas, Yvan ?).

ACTIVITÉ	LIEU	DATE
Un méchoui extérieur	L'ancien terrain de baseball	9 septembre
Pickleball et palet (<i>pétanque l'été</i>)	Salle communautaire	2 fois par semaine
Un dîner spaghetti	Salle communautaire	15 octobre
Une soirée Train mexicain et cartes	Salle communautaire	11 novembre
Une soirée de Bienvenue 2024	Salle communautaire	20 janvier
Un brunch	À L'Archange, St-Zéphirin... si possible !	11 février
Un dîner de cabane à sucre	À La Bonne Ambiance, Nicolet	22 mars
Un bingo intergénérationnel	Salle communautaire	Le mercredi de la semaine de relâche - 6 mars
UN AGA	Salle communautaire	18 avril
Une rencontre de jeux extérieurs	Sur les terrains de jeux municipaux	24 juin

Nous espérons que vous apprécierez ces activités. Si vous désirez connaître l'horaire du palet et du pickleball, contactez France, notre secrétaire, au 450 564-1028. Pour les autres activités, c'est nous qui vous contacterons. En attendant, prenez du temps pour prendre soins de vous et de vos proches. Que Dieu vous garde ! À la prochaine !

Votre conseil d'administration du club FADOQ
Yvan, André, Chantal, France, Josée, Gaston et Gisèle



- ORDURES MÉNAGÈRES
- MATIÈRES RECYCABLES

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



@Municipalité Saint-Zéphirin



Retrouvez une version couleur du bulletin sur notre site web. Visitez le www.saint-zephirin.ca.